

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

.....
Fraternité-Justice-Travail
.....

MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DE LA LEGISLATION

ARRÊTÉ ANNÉE 2024 N° 005/MJL/DC/SGM/DSPJ/SA
portant nomination de Conseillers Consulaires à la Cour
d'Appel de Commerce de Cotonou

LE GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE ET DE LA LÉGISLATION,

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu la loi n° 2001-37 du 27 août 2002 portant organisation judiciaire en République du Bénin, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2016-15 du 28 juillet 2016 et la loi n° 2018-13 du 02 juillet 2018 ;
- vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n° 2016-689 du 07 novembre 2016 portant statut des juges et conseillers consulaires en République du Bénin ;
- vu le décret n° 2023-507 du 10 octobre 2023 portant composition du Gouvernement ;
- vu le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié et complété par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu le décret n° 2023-458 du 13 septembre 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice et de la Législation ;
- vu les nécessités de service,

ARRÊTE :

Article premier : Sont nommés dans les fonctions de Conseillers Consulaires à la Cour d'Appel de Commerce de Cotonou, les personnes dont les noms suivent :

- 1- AKOUTA François
- 2- ASSOGBA F. G. Eric
- 3- TOZO K. Cyprien
- 4- ADJALLA Biova Chimène
- 5- SOGNONNOU Laurent
- 6- YEDOMON Maurice

Article 2 : Le présent arrêté, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires notamment celles de l'arrêté n° 2021-065/MJL/DC/SGM/DAF/DSPJ/SA/080SGG21 du 28 juin 2022 en ce qui concerne les intéressés, prend effet pour compter de la date de sa signature.

Il sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou le 15 janvier 2024



LE MINISTRE

Detchenou

DETCHENOU

Ampliations : PR 01 - MJL 01 - SGG 01 - CC 01 - CS 01 - Cour des Comptes 01 - CAC 01 - SGM 01 - IGSJ 01 - DPAF 01 - DSPJ 01 - Organismes sous-tutelle 07 - Services extérieurs 05 - JORB 01 - Intéressés 06.